



En pleine campagne ou en ville, les tiers-lieux sont les nouveaux fers de lance de politiques culturelles, sociales et économiques qui tentent de trouver de nouveaux modèles. Chaque initiative est singulière, les tiers-lieux innovent. Ils interrogent aussi, à leur manière, des schémas anciens et peut-être, aujourd'hui, moins en phase avec les attentes de la société.

Tiers-lieux: des modèles à suivre?

- 2-3 Un enthousiasme et des défis
- 3-4 8 projets à découvrir partout en France
- 5-6 La grande enquête

À la Halle Tropisme, à Montpellier

Un enthousiasme et des défis

Des projets de tiers-lieux surgissent un peu partout, suscitant une belle effervescence, non sans interrogations.

Dans une tribune parue le 14 février dans Libération, Fabrice Raffin, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules-Verne, à Amiens (80) décrit le mouvement qui a vu l'émergence des tiers-lieux culturels, en réaction aux politiques événementielles de certaines collectivités ou dans une incitation d'autres à créer des espaces où pourra se jouer cette émancipation vis-à-vis de l'injonction artistique. « Et le chercheur explique: « Aux friches culturelles des années 1980-1990 ont succédé les lieux intermédiaires pour arriver aujourd'hui à ce nouveau mot-valise, de tiers-lieu culturel: ... pas toujours vide néanmoins. » Ils sont loin d'être vides en effet. Surtout la charge qui pèse sur eux est conséquente. L'agence France Tiers-Lieux en a comptabilisé 1800 en 2019, 2 500 en 2021 et en projette 3000 à 3500 fin 2022.



MARIELLE ROSSIGNOL

Vincent Cavaroc, coordinateur de la Halle Tropisme, à Montpellier
« Le risque ? Voir nos projets considérés que comme des outils d'aménagement. »

De fortes attentes

Amélie Pedrot, responsable communication et animation territoriale de la Fondation Crédit Coopératif le reconnaît : « L'économie sociale et solidaire aujourd'hui le vent en poupe et suscite de plus en plus d'intérêt mais également plus d'exigences. On questionne de plus en plus l'impact des projets et les pratiques mises en œuvre quant à l'agilité et l'innovation, dans un champ très large, qui va de l'écologie à la culture, en passant par l'emploi, l'éducation ou le social. De plus en plus de mécènes veulent contribuer par leur soutien à transformer la société, en ciblant les initiatives porteuses de changements systémiques. Ils attendent donc des projets soutenus qu'ils contribuent à cette transition. » Vaste programme auquel chacun de ces nouveaux espaces tente de souscrire, avec sa singularité, ses contradictions et, à vrai dire, une dimension culturelle plus ou moins affirmée. Il n'y a pas un mais des tiers-lieux culturels. « Être un tiers-lieu culturel, ce n'est pas seulement deux ateliers de yoga et un DJ set, observe Vincent Cavaroc, le coordinateur de la Halle Tropisme, à Montpellier (34). C'est à mon sens un projet plus vaste, avec de vraies programmations, des résidences, des opportunités offertes à l'émergence comme à des artistes confirmés. »

En concurrence avec le secteur institutionnel

Fatalement, ces nouveaux lieux, qui n'entrent dans aucune case, qui ne répondent à aucun modèle préétabli, peinent à trouver leur place dans un écosystème culturel qui se structure autour de la notion de « label », lesquels s'accumulent depuis des décennies. Vincent Cavaroc soulève ce qui constitue pour ces projets naissants un vrai problème : le phénomène de concurrence qui, inéluctablement, les oppose aux lieux de culture institutionnels. « Nous ne sommes plus en 1981-1982. Aujourd'hui, les lieux de la culture institutionnelle captent 90 % des subventions disponibles, précise-t-il. Cet écosystème ne peut pas accueillir d'autres

opérateurs, sauf à le réformer intégralement. » Il poursuit : « Les collectivités n'ont plus de moyens donc elles s'interrogent et consacrent quand même une part - infime - de leurs budgets à l'accompagnement des tiers-lieux culturels. Le risque, c'est que l'on ne considère nos projets que comme des outils d'aménagement du territoire ou, pire encore, d'embellissement temporaire de zones à requalifier. » Faut-il, dès lors, encadrer ce champ aux contours mouvants et, comme souvent, en fixer les limites et bonnes pratiques en y apposant un label ? « À mon avis, il est important que l'on ne fasse pas de cette appellation de tiers-lieu culturel un énième label, souligne Amélie Pedrot. Il faut que chaque projet garde sa propre singularité, liée à l'histoire du territoire, de celles et ceux qui y vivent et de ce qu'ils veulent y impulser. Attention, aussi, un tiers-lieu, ce n'est pas seulement des espaces loués et des bureaux partagés, c'est d'abord un espace où se tisse le lien social dans toutes ses dimensions (sociales, culturelles, environnementales, entrepreneuriales...). La Fondation Crédit Coopératif s'intéresse à cette mobilisation et cette énergie collectives. »

Une vraie précarité

Outre un financement public souvent portion congrue dans le budget global, la vraie fragilité des tiers-lieux culturels tient aussi, bien souvent, aux conditions dans lesquelles ceux-ci peuvent occuper les espaces qu'ils ont investis. Les occupations temporaires accordées par les pouvoirs publics, lorsqu'elles sont trop brèves, ne permettent pas de poser le cadre d'un projet et de tisser véritablement sa toile. Les baux emphytéotiques demeurent assez rares. Certains, à l'image de la Halle Tropisme, bénéficient de convention d'occupation pérenne de l'espace public, mais il faudra bien un jour qu'ils quittent les lieux. « L'enjeu des années à venir, c'est celui du modèle économique, qui permettra d'atteindre une plus grande autonomie, assure Vincent Cavaroc. À long terme, cela passera par des acquisitions foncières. » Pour cela, il assume la dimension entrepreneuriale du projet qu'il pilote.

Le risque de la dilution

À l'heure de l'engouement que suscitent les tiers-lieux, et des espoirs de reconstitution du lien social qu'ils portent, certains lieux culturels dits institutionnels se revendiquent de cette dynamique nouvelle. Un lieu institutionnel peut-il pour autant justifier de cette mutation ? « Non, définitivement, rétorque Bruno Caillet, coopérateur au sein de la Maison forte, à Monbalen (46). Ni l'ADN, ni la culture, ni la



JULIEN PEBREL

Amélie Pedrot, responsable communication et animation territoriale de la Fondation Crédit Coopératif
« Ne soyons pas dans l'injonction d'être ou de faire, mais bien dans la proposition et l'ouverture. »

raison d'être, ni l'envie sincère. Cela peut sembler sec, dur de l'énoncer en ces termes, mais c'est une évidence. C'est une question de point de vue, les lieux partent de l'art, des artistes et de leur capacité de prescription. Nous, nous partons d'une raison d'être, être dans une transition que l'on nourrit. Ce n'est ni le même sujet, ni le même métier. Un tiers-lieu, c'est avant tout un projet qui se réinvente en permanence. C'est ce qui le différencie d'une institution culturelle classique. » En observatrice de ce secteur en pleine effervescence et aux multiples avis et tendances, Amélie Pedrot affiche une position médiane: « Beaucoup d'équipements culturels existants ne sont pas nés d'une action collective impliquant les usagers comme pourraient l'être davantage les tiers-lieux, juge-t-elle. Mais certains pourraient sans doute évoluer pour faire tiers-lieu. On peut imaginer des gouvernances plus ouvertes, plus de programmations co-construites, et une ouverture à d'autres interactions sociales que la seule culture, comme le font déjà certains lieux culturels. Toutefois, ne soyons pas dans l'injonction d'être ou de faire, mais bien dans la proposition et l'ouverture. C'est tout l'objet de nos rencontres Culture et ESS: favoriser le dialogue et les échanges de pratiques. »

CYRILLE PLANSON

TIERS-LIEUX: DES MODÈLES À SUIVRE?

8 projets à découvrir partout en France

En milieu rural ou au sein d'une métropole, ces huit projets ouvrent une voie dans le paysage des tiers-lieux culturels.

La Fondation Crédit coopératif, L'Avise (agence d'accompagnement du développement de l'économie sociale et solidaire en France) et Opale (Organisation pour projets alternatifs d'entreprises) sont associés depuis l'an passé au Festival d'Avignon pour l'organisation des Rencontres Culture et ESS (économie sociale et solidaire). Interrogés par *La Scène*, les trois partenaires ont identifié quelques structures parmi les plus dynamiques et représentatives des tiers-lieux culturels. Bien d'autres auraient pu être nommées, mais par leur diversité d'implantation et de projet, les 8 présentés ci-après témoignent d'une inventivité rare. Ces lieux d'invention et d'innovation culturelle, économique et sociétale, méritent que l'on s'intéresse aux modèles qu'ils proposent.

LA MAISON FORTE Monbalen (47)

À une quinzaine de kilomètres d'Agen, dans un village de 400 habitants, une « maison forte » de plus de 100 ans d'âge a été investie par une « fabrique coopérative des transitions ». Il s'agit là d'un espace d'expérimentation « qui invente un écosystème de projets et d'initiatives à haute valeur sociale et culturelle ». À travers la coopération, la Maison forte invite « à déposer le connu pour inventer des alternatives soutenables ». La Maison forte abrite un « farmlab », qui met en synergie des micro-projets agricoles (sur 7 hectares), un laboratoire de l'innovation sociale et culturelle, un lieu d'accueil et d'apprentissage, un incubateur, espace de coworking, un atelier partagé, un « échangeur artistique et culturel » et un habi-



À la Maison forte: La Marche sans visage, sans bruit, sans rien, un projet né lors du confinement avec l'équipe du festival de Villérial.

tat participatif. « Ce à quoi nous tenons, c'est un travail sur les imaginaires de la transition, assure Bruno Caillet, l'un des coopérateurs. Cela pose une question culturelle, bien sûr, et interroge la place donnée aux artistes. Beaucoup de tiers-lieux, n'associent plus art et culture. Dans cet espace qui promet une nouvelle forme de relations aux usagers et à la création, que faire de la prescription ? C'est tout le sujet. Nous, nous l'arrêtons à la possibilité sincère d'un débat permanent. L'une des particularités du projet tient à l'invitation lancée chaque année à une quinzaine d'artistes à venir partager avec nous, mais aussi parfois avec des chercheurs, les questionnements qui nous animent : les politiques de transition à travers l'environnement, le rapport au travail, le partage des richesses... » Les artistes prennent part aussi à une réflexion sur « un habitat fluide qui reste à inventer ».



Le tiers-lieu culturel Simone s'est installé dans une ancienne usine de bottes.

SIMONE Châteauvillain (52)

En Haute-Marne, à l'initiative de la Communauté de communes des Trois Forêts et la compagnie théâtrale Nie Wiem s'invente Simone, présenté comme un camp d'entraînement artistique. L'EPCI est devenu propriétaire du site à sa fermeture, et loue des bâtiments à des artisans, artistes, entrepreneurs et entreprises. Un chantier de réhabilitation a débuté en 2017 sur le site des anciennes usines des bottes Le Chameau. Simone accueille des résidences d'artistes, des ateliers de pratique et des stages ou se mêlent amateurs et professionnels, et propose des services de proximité aux habitants (paniers bio, marché de producteurs locaux, vide-dressing, point relais lalibrairie.com, café associatif, espace de coworking...). Une cantine vient d'ouvrir ses portes en janvier dernier. À cette occasion, deux nouveaux salariés rejoignent l'équipe de quatre personnes. La dimension culturelle du projet est première, Simone se définissant comme « une structure de production artistique, un lieu d'entraînement, d'expérimentation et de création pluridisciplinaire ».

LE CIAM Aix-en-Provence (13)

Créé en 2012 à Aix-en-Provence, le Centre international des arts en mouvement (CIAM) est une structure dédiée aux arts du cirque avec l'objectif de faire découvrir la diversité des arts du cirque d'aujourd'hui à un large public dans une perspective pluridisciplinaire et innovante. Il s'ancre sur « un territoire caractérisé par une population en grande difficulté sociale, et paradoxalement, doté d'un tissu d'entreprises innovantes et engagées ». Lieu de vie, le CIAM s'appuie sur les arts du cirque pour développer ses projets autour de 4 axes: l'enseignement, l'innovation-recherche, l'accompagnement et la diffusion de spectacles. 18 000 personnes le fréquentent chaque année : jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse venus en ateliers de pratique, chercheurs du CNRS expérimentant avec des artistes, élèves des ateliers de pratique artistique, chefs d'entreprise... Le CIAM est porté par le duo composé de Philippe Delcroix et Chloé Béron.

LA HALLE TROPISME Montpellier (34)

Sur le site de l'ancienne École d'application de l'infanterie se dessine depuis quelques années un futur pôle métropolitain des industries culturelles et créatives. La Métropole Montpellier Méditerranée, par délégation de la Ville.



À l'occasion d'un concert à la Halle Tropisme, à Montpellier.

LA GRANDE ENQUÊTE



VINCENT PONTET

Au festival d'Aix-en-Provence

Des festivals entrés en résilience

Annulés en 2020, soumis aux injonctions contradictoires de protocoles sanitaires sans cesse adaptés en 2021: les festivals viennent de traverser deux saisons en enfer sur le bateau ivre de la pandémie. Avec des coques calfatées par les dispositifs mis en place par l'État, les naufrages ont été évités. Mais, au sortir de ces deux années qui ont parfois épuisé les équipages, se pose la question de leurs modèles économiques.

Le 3 février 2020. Jean-Louis Grinda affiche un grand sourire à l'occasion de la présentation à la presse parisienne des 151^{es} Chorégies d'Orange (4,5 M€ de budget). Sauvée in extremis deux ans plus tôt de la faillite, le doyen des festivals français annonce une édition exceptionnelle. «*Nous avons des réservations à un niveau jamais atteint, se souvient son directeur. Nous allons être financièrement à l'abri pour trois ou quatre ans.*» À la même époque, du côté de Clisson, en Loire-Atlantique, Ben Barbaud et ses équipes n'ont aucune inquiétude pour le prochain Hellfest. Les billets du plus gros festival metal du monde se sont arrachés en quelques

heures, comme d'habitude. La billetterie est indispensable pour boucler les 25 M€ de budget. «*Nous ne touchons pas de subvention: la musique que nous proposons est hors radar politique et lorsque nous avons lancé le Hellfest, pas un élu ne voulait mettre un euro*», se rappelle Ben Barbaud. Pas d'argent public, c'est une question d'éthique pour Florent Sanseigne, directeur du festival jurassien de reggae No Logo (1,3M€ de budget). Ni subvention ni sponsor. «*Notre modèle économique, c'est de ne dépendre de personne. Du coup, si nous ne sommes pas au maximum de la jauge, ça ne passe pas.*» Et depuis huit ans, ça passe.

Le public à la rescousse du Hellfest

Mars 2020. La France se confine et dans les semaines qui suivent, les festivals apprennent très rapidement qu'ils ne pourront se tenir dans leur forme habituelle. Les dispositifs d'aides de l'État, finalement assez rapidement annoncés, rassurent, mais ne suffisent pas toujours. «*Le Hellfest est lourdement endetté parce que nous avons investi fortement dans les infrastructures*, commente Ben Barbaud. *Nous avons 25 salariés permanents et, chaque mois, nous devons sortir 250 000€ pour régler les salaires, les charges fixes et, surtout, les emprunts. Nous devons être le seul festival avec de tels encours bancaires. Nous avons récupéré de l'argent ici et là: le fonds de solidarité de l'État, les sponsors, les partenaires historiques, les mécènes qui ont fait des petits gestes de solidarité.*» Selon le directeur du Hellfest, en 2020, c'est d'abord le public qui a sauvé le festival: «*En avril, nous avons tout vendu et nous n'avons eu aucune demande de remboursement des billets: ils sont tellement difficiles à obtenir que nos spectateurs ont préféré les garder et revenir l'année suivante. Sinon, c'était la banqueroute, nous n'avions plus de trésorerie.*» Les Chorégies passent également le cap «*grâce aux subventions, qui ont été maintenues*», assure Jean-Louis Grinda, dont le festival en dépend à 30 %.

Partenaires et mécènes solidaires

Non loin de là, le festival d'Aix-en-Provence

(24M€ de budget) a pu constater l'efficacité de son modèle économique assez particulier, basé sur le BtoB, même si les aides publiques représentent 40 % de son budget. Les donateurs ont répondu présent, se félicite Mathias Coullaud, directeur du mécénat. «*70 % du mécénat a été versé en 2020, alors que le festival était annulé.*» Scène numérique dès 2020, édition de relance en 2021: le plan mis en œuvre à Aix a séduit. Or, le mécénat est capital dans l'économie du festival: avec 5 M€, il représente 21 % des recettes du festival 2021. Une part en constante augmentation avec un objectif de 30 % dès 2022, assis sur une stratégie: accroître la part des particuliers, qui représentent 60 % des donateurs, contre 40 % de mécénat d'entreprise. «*Notre modèle économique repose en partie sur les coproductions*, observe François Vienne, directeur général du festival. *Nous les avons reportées sur les trois années suivantes et, mécaniquement, reporté coûts et recettes. Ce transfert des productions a limité l'impact sur nos finances, et nous avons créé un fonds de soutien, abondé par les mécènes et les 20% de billetterie dont le public nous a fait don pour préparer l'édition de relance en 2021.*»

Le modèle du Cabaret vert à Charleville-Mézières (100000 visiteurs, 6,5M€ de budget) est différent: pas de grands philanthropes, mais de multiples soutiens locaux. «*Cela va du petit artisan à la banque partenaire. En 2020, la plupart d'entre eux ont maintenu des financements*, se félicite.»



Julien Sauvage, fondateur et directeur du Cabaret vert
«**Habituellement, nous avons 15 000€ de subventions. En 2020, plus de 1 M€.**»